

de lever une certaine somme sur le Clergé de ses Etats.

On s'attend que la Cour demandera raison à celle de Londres de deux cas. L'un d'une exaction commise en mer, dont on nous a donné avis en ces termes. « L'*Aviso* parti de Ca-  
 » dix le 23. Octobre dernier pour aller à la  
 » Vera-Cruz porter la nouvelle du prochain  
 » départ de la Flotte, ayant fait rencontre de  
 » deux Balandres Angloises, à la hauteur de  
 » Porto-Rico, l'Officier qui les commandoit  
 » obligea le Capitaine de l'*Aviso*, de mettre  
 » son Canot à la mer, & de se rendre sur son  
 » bord. Après que ce Capitaine y fut arrivé,  
 » le Commandant Anglois l'engagea d'y faire  
 » venir la plus grande partie de son Equipage.  
 » Le reste y ayant été amené de force, les An-  
 » glois d'une des Balandres se transporterent  
 » sur l'*Aviso*, le saccagerent, ouvrirent tous  
 » les paquets de la Cour d'Espagne adressés  
 » au Viceroi du Mexique, & plusieurs Lettres  
 » des particuliers; enleverent une partie des  
 » vins embarqués sur le Bâtiment, & tinrent  
 » conseil ensemble pour savoir s'il convenoit  
 » de massacrer les Espagnols & de couler à  
 » fonds leur Navire. Pendant qu'ils délibé-  
 » roient ils découvrirent deux Balandres qui  
 » leur étoient inconnus. Ils se déterminerent  
 » à les poursuivre, & à renvoyer les Espa-  
 » gnols. Ces derniers regagnerent leur Bâti-  
 » ment, forcerent de voiles, & arriverent heu-  
 » reusement à *St. Domingue*, où ils firent  
 » leur déclaration devant le Commandant de  
 » cette Isle. »

L'autre cas est, qu'une Frégate Françoisse ap-  
 pellée la *Nymphe*, après avoir été poursuivie  
 pendant